

Fonctionnaires : l'équilibrisme du gouvernement

LE MONDE | 25.06.2013 à 11h09 | Par Bertrand Bissuel

Comment [redresser](#) les [finances](#) publiques sans se [mettre](#) à dos les fonctionnaires ? Où se situe le seuil à [partir](#) duquel la [politique](#) de "sérieux budgétaire" risque de déclencher la colère des quelque 5,3 millions d'agents employés par l'Etat, les collectivités locales et les hôpitaux ? Depuis un an, le gouvernement recherche en permanence le point d'équilibre entre deux préoccupations quasi antagonistes. De sa main droite, il tente de [museler](#) les dépenses pour [respecter](#) les règles d'airain inscrites dans les traités européens. Sa main gauche, elle, cajole et redistribue le peu de grain à [moudre](#) disponible.

Cette logique se retrouve dans les lettres plafonds que Matignon a envoyées, mardi 25 juin, aux ministres pour [cadrer](#) les autorisations de dépenses et les volumes maximums d'emplois dans le cadre du budget 2014. Du côté des nouvelles jugées positives, il y a les créations de postes qui se poursuivent dans plusieurs missions prioritaires aux yeux de l'exécutif : éducation, [justice](#), sécurité... [François Hollande](#) s'y était engagé, lors de sa campagne.

Revers de la médaille : les autres ministères devront encore se [serrer](#) la ceinture puisque le gouvernement veut [stabiliser](#) les effectifs de la fonction publique sur la période 2012-2017. Pour ces administrations "non prioritaires", la purge pourrait même être plus sévère qu'à l'époque de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Lancée sous le quinquennat de [Nicolas Sarkozy](#), elle s'était traduite par le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Résultat : plus de 100 000 emplois supprimés entre 2009 et 2012.

POINT D'INDICE ET JOUR DE CARENCE

Le projet de loi de finances 2014 recèle un autre sujet épineux : le point d'indice, qui sert de référence pour établir la fiche de paye des agents, ne sera pas revalorisé. La ministre de la réforme de l'Etat, [Marylise Lebranchu](#), a certes laissé [entendre](#) que la question serait réétudiée en 2014 dans le cadre du processus de négociation sur les [carrières](#) et les rémunérations. Mais les syndicats commencent à [trouver](#) le temps long : le gel dure depuis trois ans.

Cela ne veut pas [dire](#) que tous les fonctionnaires voient leur traitement [stagner](#). Ceux qui sont promus ou qui bénéficient du relèvement du smic, par exemple, gagnent un peu mieux leur vie. Toutefois, sur un plan global, le blocage du point d'indice finit par [peser](#) sur le [pouvoir](#) d'achat. En 2011, le salaire moyen par tête dans les administrations publiques a diminué de 0,3 % en euros constants. S'agissant de 2012, les chiffres définitifs ne sont pas encore connus mais le recul pourrait s'être poursuivi, selon l'Insee.

Pour [faire](#) passer la pilule, l'exécutif a allumé plusieurs contre-feux. D'abord, il a abrogé ou remis en cause des mesures instituées par le précédent gouvernement qui suscitaient le mécontentement. Exemple : le jour de carence sur les congés maladie. Mis en place début 2012, ce dispositif avait pour effet de [faire](#) perdre un jour de salaire aux fonctionnaires qui s'arrêtent pour raisons de santé. M^{me} Lebranchu a annoncé, en février, qu'il y serait mis fin.

De même, la prime de fonctions et de résultats (PFR) va être profondément remaniée. Créée en 2008, elle est, pour partie, liée à la performance des agents – ce qui faisait [dire](#) à certains syndicats qu'elle est distribuée "à la tête du client". Le principe des gratifications individuelles

est maintenu mais celles-ci devraient [reposer](#) sur une approche plus collective – en prenant en compte les résultats d'une équipe.

TOURNER LE DOS À LA RGPP

L'exécutif entend aussi [jouer](#) sur la méthode, en tournant le dos à la RGPP qui a traumatisé l'administration. Pas de "*coupe automatique*" ni de "*baisse arithmétique*", comme l'a déclaré, le 20 juin, M. Hollande lors de la conférence sociale : il faut de la concertation pour [conduire](#) la modernisation de l'action publique (MAP).

Enfin, une plus grande place a été redonnée au dialogue depuis un an. Plusieurs chantiers ont été lancés, dont celui de l'égalité professionnelle qui a abouti sur un accord signé – fait rarissime – par tous les partenaires sociaux.

Jusqu'à présent, cette stratégie semble [avoir](#) permis de [contenir](#) l'insatisfaction de la base. La grève du 31 janvier, à l'appel de la CGT, de la FSU et de Solidaires, a été très peu suivie. Mais les syndicats sont "*plutôt à cran*", reconnaît un haut fonctionnaire. Crispation en large partie imputable au rapport de Yannick Moreau sur les retraites : l'une des pistes explorées consiste à [calculer](#) les pensions des agents sur les dix dernières années de carrière, contre les six derniers mois actuellement. Solution inacceptable pour les fédérations de fonctionnaires.

Elle n'a d'ailleurs pas été reprise par M. Hollande. A l'heure actuelle, l'idée d'une réforme spécifique des retraites dans le public paraît exclue. Si cette ligne est maintenue, il y a peu de chance qu'un conflit de grande ampleur éclate. Mais comme le dit un [conseiller](#) ministériel, les fonctionnaires risquent de se démobiliser et de se réfugier dans le "*repli*" s'ils continuent d'être présentés uniquement comme un poids pour la collectivité.